

## Communiqué de presse : Masterplan aéroport de Luxembourg – une stratégie inédite pour le développement des infrastructures aéroportuaires à l’horizon 2050 (16.04.2026)

Communiqué par : ministère de la Mobilité et des Travaux publics ; lux-Airport

### Un Masterplan structurant, prospectif et évolutif

Pour la première fois, un document de planification stratégique pour le développement des infrastructures aéroportuaires a été élaboré. Le Masterplan fournit une vue d’ensemble ainsi qu’une identification de projets potentiels avec un concept et une structure clairs quant à l’organisation du site aéroportuaire. Ce document stratégique est une vision à l’horizon 2050, mais ne constitue pas un plan de construction définitif. Les projets mentionnés devront être élaborés et analysés en détail, notamment sur les plans technique et budgétaire, avant toute décision de mise en œuvre. Il sert donc de cadre de référence pour structurer la planification et les réflexions relatives à l’évolution future de l’aéroport.

*« L’aéroport de Luxembourg est bien plus qu’une infrastructure de transport : c’est un catalyseur de croissance, de connectivité et de prospérité pour le pays. Ma responsabilité est d’anticiper les besoins futurs, de veiller que les investissements nécessaires soient entrepris et de garantir que l’aéroport continue à soutenir durablement l’économie luxembourgeoise. Une vision structurée et cohérente inscrite dans un concept global s’est avérée indispensable. Le Masterplan est une première, c’est un plan directeur stratégique, l’expression d’une volonté politique forte : il crée un cadre clair, rationnel et durable, il anticipe avec méthode les besoins et opportunités de demain »* a tenu à souligner la ministre de la Mobilité et des Travaux publics Yuriko Backes ».

### Une vision durable au service de la compétitivité du Grand-Duché de Luxembourg

L’importance stratégique de l’aéroport de Luxembourg dépasse largement son rôle en matière de connectivité. Des études économiques indépendantes confirment son rôle central dans le développement économique du pays et de la Grande Région. Avec un impact économique estimé à 9,2 milliards d’euros, soit près de 13 % du produit intérieur brut luxembourgeois, l’aéroport soutient environ 90 000 emplois dans l’ensemble de la Grande Région, dont 55.000 au Luxembourg. Ces chiffres illustrent le rôle clé de l’aéroport en tant que moteur économique régional, dont la capacité et les performances influencent directement la compétitivité, l’attractivité et la résilience de l’économie luxembourgeoise.

Au cours des dix-huit derniers mois, le Gouvernement a pris plusieurs décisions pour soutenir le développement de l’aéroport. Aussi, un plan d’investissement a été défini pour les sept prochaines années, jusqu’en 2032, qui prévoit plus d’un milliard d’euros d’investissements. L’État participe à ce plan à hauteur de plus de 200 millions d’euros, le reste étant financé par lux-Airport.

À travers cette planification structurée et progressive, l’infrastructure aéroportuaire se projette résolument vers l’avenir. En anticipant la croissance du trafic, en modernisant ses infrastructures et en renforçant la qualité de service, l’aéroport de Luxembourg consolide son rôle de plateforme stratégique européenne, au service de la connectivité, de l’économie et de l’attractivité du pays.

La durabilité et la prise en compte des enjeux environnementaux constituent des piliers essentiels de la stratégie de développement du plan en conciliant croissance, performance opérationnelle et respect de l'environnement. Le développement de l'aéroport est mené dans une approche intégrée visant à optimiser l'utilisation du foncier et des ressources, à renforcer l'offre de transports publics et à promouvoir des solutions de mobilité multimodales durables.

De plus, lux-Airport entend s'inscrire durablement dans son environnement local en assumant pleinement son rôle d'acteur institutionnel responsable, en coopération étroite avec les communes avoisinantes et l'ensemble des parties prenantes, afin de contribuer à un développement territorial équilibré et harmonieux.

### Les prévisions de trafic au cœur des décisions de planification

Les prévisions de trafic constituent un élément central de la planification stratégique de lux-Airport. Elles permettent d'anticiper l'évolution de la demande à long terme et de déterminer le calendrier, l'ampleur et la priorisation des investissements en infrastructures, afin de garantir une adéquation durable entre capacités et besoins réels. Les prévisions actuelles concernant l'évolution du transport aérien tablent sur 10,6 millions de passagers (+ 100 % par rapport à 2025) et 1,25 million de tonnes de fret (+ 50 %) à l'horizon 2050. Au total, 107 000 mouvements commerciaux (+ 42 %) sont prévus. L'objectif conjoint entre l'exploitant de l'aéroport et le Gouvernement, plus précisément le ministère de la Mobilité et des Travaux publics, vise une optimisation de l'utilisation future de la surface limitée du site du Findel.

### Un Masterplan méthodologique à l'horizon 2050

Le processus de planification retenu dans le Masterplan permet un déploiement progressif, cohérent et durable des investissements.

Parmi les axes prioritaires du plan directeur figurent notamment :

- Extension et modernisation des terminaux A et B ;
- Extension des aires de trafic et reconfiguration des voies de circulation ;
- Modernisation et développement des installations de fret ;
- Nouvelles installations de restauration à bord ;
- Activités de réparation et de révision (Maintenance, Repair and Overhaul – MRO) ;
- Installations dédiées aux drones ;
- Création de zones de dégivrage et de zones d'essais moteurs ;
- Construction d'un nouveau centre d'aviation d'affaires et d'un nouveau Salon d'honneur.

Dans ce contexte, la construction d'une nouvelle tour de contrôle hybride constitue un élément essentiel pour garantir la continuité de la prestation de services de navigation aérienne sûrs, efficaces et adaptés aux exigences futures.

## Des réalisations concrètes à l'horizon 2032

La première phase du plan directeur, qui s'étend jusqu'en 2032, vise à répondre aux défis les plus urgents en matière de capacité dans les terminaux et côté piste, tout en modernisant l'état actuel de certaines infrastructures.

- Extension du terminal A (2028)

Cette première étape prévoit :

1. L'installation d'un poste de contrôle de sûreté centralisé moderne, équipé de la nouvelle technologie de pointe récemment homologuée.
  2. L'amélioration des processus d'enregistrement et de dépôt des bagages, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle de l'embarquement.
- Extension du terminal B (2028)

L'extension du terminal B permettra la création d'environ six portes d'embarquement supplémentaires, desservies par bus. Les travaux, dont l'achèvement est prévu d'ici 2028, contribueront à désengorger le terminal A et à renforcer le confort. Le projet inclut également une nouvelle zone commerciale, renforçant l'expérience passagers.

- Extension du terminal A (2032)

Cette seconde étape vise une optimisation accrue des parcours passagers, notamment grâce à la mise en place d'un nouveau système à bagages, augmentant significativement la capacité de traitement et l'efficacité globale.

L'extension permettra également de créer un accès fluide et couvert entre le quai de tram et le terminal.

Par ailleurs, une reconfiguration de l'aire principale de stationnement d'avions est prévue, augmentant la capacité globale et créant des positions de stationnement supplémentaires avec accès direct au terminal

- Contrôle du trafic aérien – tour de contrôle hybride

La modernisation du contrôle du trafic aérien constitue un levier essentiel du développement et de la résilience de l'infrastructure aéroportuaire. À cet effet, le plan prévoit la construction d'une nouvelle tour de contrôle aérien hybride (ATC Tower), intégrée à proximité du futur Salon d'Honneur et combinée à la mise en place d'un centre numérique de contrôle et de formation.

Cette évolution infrastructurelle vise à intégrer les technologies de pointe, à améliorer la résilience opérationnelle, à optimiser la gestion de l'espace aérien et à soutenir les besoins opérationnels futurs dans l'intérêt d'une optimisation de la sécurité.

- Zone de fret

La zone de fret ainsi que les infrastructures afférentes feront également l'objet de modernisations ciblées afin de soutenir la croissance future des activités cargo et d'améliorer l'efficacité des opérations logistiques.

La capacité des aires de stationnement pour les avions (aprons) sera également augmentée afin de faire face à la demande croissante du trafic aérien. Cette extension permettra d'accueillir un plus grand nombre d'appareils, tout en tenant compte de l'évolution de la flotte.

- Fuel farm

Encadrée par les lois des 7 août 2023 et 17 décembre 2025, la construction d'un nouveau dépôt de carburant moderne a été lancée le 2 octobre 2025 et permettra une sécurité d'approvisionnement renforcée. Il comprendra jusqu'à six réservoirs de stockage, chacun d'une capacité de 5.000m<sup>3</sup>, et constitue une avancée majeure dans la modernisation des infrastructures de l'aéroport. Les travaux seront achevés en 2028.

- Nouveau Salon d'Honneur

Un nouveau Salon d'Honneur pour les délégations officielles sera construit au vu de la nécessité de disposer d'infrastructures représentatives répondant aux standards d'aujourd'hui.

L'ensemble de ces aménagements contribuera à améliorer la performance opérationnelle globale et la résilience des infrastructures aéroportuaires.

**Fichiers joints :**

Dossier de presse - PDF

Illustrations du bâtiment

**Contacts :**

Loris MEYER

Service de la communication et des relations publiques

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Tél. : (+352) 247-83336

E-mail: [loris.meyer@mmtt.etat.lu](mailto:loris.meyer@mmtt.etat.lu)

Rebecca Pecnik

Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.

Tel. : (+352) 2464 2302

E-mail: [rebecca.pecnik@lux-airport.lu](mailto:rebecca.pecnik@lux-airport.lu)